Annexe 1



Questionnaire de conformité d'un système de vidéoprotection à l'arrêté du 3 aout 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection.

Carac a. Nom	stiques du système (veuillez cocher les cases appropriées) : téristiques générales : bre de caméras : de 8 caméras
☐ Le sy: et de ☐ Le sy:	conctionnement du système : comporte des caméras à plan large (destinées à une compréhension des situations léras à plan étroit (susceptibles de permettre une reconnaissance des individus) ne comporte que des caméras à plan large ne comporte que des caméras à plan étroit
	Mode d'enregistrement des images : a. Le stockage des images est-il ? Analogique Numérique
	 b. Possibilité de déterminer la caméra ayant filmé une scène : Possible sur les enregistrements eux mêmes □ Possible grâce à un journal □ Non prévu □
	c. Existe-t-il un journal gardant la trace des opérations effectuées sur les flux vidéo (export, modification, suppression) Oui, journal manuel Oui, journal généré automatiquement sous forme électronique Non
a. tra no	Lestions relatives à la qualité des images : La résolution des images en plan étroit (à l'exclusion de celles de régulation du fic routier) est-elle toujours supérieure ou égale à 4 CIF (704 x 576 pixels) et le mbre d'images supérieur ou égal à 12 images/s Dui Non La résolution des autres images est-elle toujours supérieure ou égale à 1CIF (352 x
	pixels) et le nombre d'images supérieur ou égal à 6 images/s ?

4

b. Dans le cas de systèmes numériques, si le format de codage des images n'est pas standard et libre de droits, le titulaire a-t-il prévu de fournir gratuitement à l'administration en cas de réquisition judiciaire, un système de lecture (ou une licence si le produit peut être installé » sur un PC standard) permettant de lire les enregistrements et d'effectuer les principales opérations de visualisation

Oui ☐ Non ☐